
Nouvelles solidarités : les enjeux syndicaux « d'une révolution culturelle »

Philippe ARONDEL *

« L'étroit emmêlement de la personne spirituelle et de l'individualité matérielle fait que le destin de la première dépend étroitement des conditions faites à la seconde. Nous sommes les premiers à proclamer que l'éveil d'une vie personnelle n'est possible hors des voies héroïques qu'à partir d'un minimum de bien-être et de sécurité. [...] Le premier devoir de tout homme, quand des hommes par millions sont ainsi écartés de la vocation de l'homme, ce n'est pas de sauver sa personne (il songe bien plutôt à quelque forme délicate de son individualité, s'il se met ainsi à part), c'est de l'engager dans toute action, immédiate ou lointaine, qui permettra à ces proscrits d'être à nouveau placés devant leur vocation avec un minimum de liberté matérielle. La vie de la personne, on le voit, n'est pas une séparation, une évasion, une aliénation, elle est présence et engagement. La personne n'est pas une retraite intérieure, un domaine circonscrit auquel viendrait s'accoster du dehors mon activité. Elle est une présence agissante dans le volume total de l'homme, toute son activité y est intéressée ».

Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personnalisme*¹

Conseiller technique au Bureau d'études de la CFTC.
1. Coll. Esprit, Editions Montaigne, 1936.

« Nous sortons d'une société certes conflictuelle, certes inégalitaire, mais où, grosso modo, les riches avaient besoin des pauvres (pour travailler), où les rapports entre classes et catégories sociales s'organisaient autour d'enjeux structurels comme la répartition des contreparties productives. Keynes avait déjà noté cette solidarité des partenaires sociaux, au sein d'un espace que F. Dubet et D. Lapeyronnie qualifient justement d'intégration conflictuelle, où le mouvement ouvrier, en particulier, principal noyau de contestation sociale, pouvait s'appuyer sur les principes centraux de la société industrielle afin de critiquer la domination sociale et d'accroître sa participation et son intégration. Ce monde comportait aussi, bien sûr, des marginaux ne participant à aucun de ces mécanismes structurels : il n'en était pas moins lié par des rapports d'interdépendances généralisés et s'exerçant à des échelles limitées (l'Etat-nation, voire la région ou le bassin d'emploi) ² ».

Rarement, en aussi peu de mots et avec autant de sagacité conceptuelle, l'on aura mis aussi bien en évidence ce qui est au cœur du basculement social de cette fin de siècle : la lente et irrésistible agonie de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le contrat social fordiste. Sous la pression d'une offensive néo-libérale qui ne connaît guère de trêve et d'une mondialisation érigée en dogme, les grands équilibres systémiques et articulations technico-juridiques qui en avaient, jusque-là, sous-tendu décisivement la vision intégratrice menacent ruine, sur fond de montée en puissance foudroyante de la dialectique – suicidaire à terme – de la « guerre de tous contre tous ».

Marginalisation progressive du CDI, explosion des statuts précaires, enracinement d'une flexibilité du travail aussi radicale que sophistiquée, retour en force des inégalités, volonté de l'entreprise de devenir la créatrice d'un nouveau type de droit branché sur les scissions erratiques du marché... : tout ce qui, hier, dans le cadre des compromis progressistes portés sur les fonts baptismaux au lendemain de la seconde guerre mondiale, faisait sens et déterminait des espaces de socialisation à connotation « égalitariste » ³ se trouve désormais déconstruit, l'Etat-nation de type républicain

2 Michel Savy, Pierre Veltz (1993), *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Datar / Editions de l'aube.

3 Ce qui ne signifie en aucune façon que la France, durant cette période, ait vu la naissance d'une société totalement réconciliée avec elle-même, ayant répudié les vieux démons de la discorde et des contradictions de classe. Dans un article stimulant, intitulé « Emploi et chômage : peu de résultats, beaucoup de rapports », publié en 1995 dans la *Revue de l'IRES*, Jacques Freyssinet pouvait ainsi noter fort justement : « Il convient de résister à l'idéalisation *ex post*. C'est bien à partir de l'analyse de cette période que sont nées les théories du dualisme ou de la segmentation du marché du travail. Ce sont bien le taylorisme et le fordisme qui ont engendré les conflits d'OS et les contestations du pouvoir dans l'entreprise. Dès cette période aussi, il est apparu que le développement des services publics (comme l'éducation) n'empêchait pas la reproduction de structures sociales inégalitaires ».

Une « désaffiliation » rampante

« Ainsi, s'il est vrai qu'en France la protection sociale était fortement liée au travail par l'intermédiaire de l'assurance, il en découle qu'une déstabilisation de l'organisation du travail entraîne un ébranlement de l'ancrage des politiques sociales. Mais elle n'en représente pas pour autant le bouleversement complet. On n'assiste pas à un simple retour au *statu quo ante*, à des formes de précarité et de vulnérabilité du type de celles qui proliféraient par exemple au début du XIX^e siècle ou avant. La vulnérabilité contemporaine reste adossée à un monde stable. Ce serait certes exagéré de parler de précarité protégée. Par contre, on peut parler d'une précarité qui se découpe sur fond de protections, et c'est, me semble-t-il, une donnée qui mérite d'être soulignée pour apprécier la situation actuelle dans sa spécificité. Les statuts instables se pensent et se vivent en référence à la stabilité. L'insécurité s'éprouve par rapport à des certitudes préalables d'être protégé.

Par exemple, dans *Travailler au noir*¹, Jean François Laé montre que le travail au noir se pense – et parfois se choisit – par rapport aux définitions réglementées du travail et de sa rémunération, et en particulier par rapport au Smic. Dans *La Galère...*², François Dubet indique que l'attitude des jeunes déqualifiés par rapport au travail, ou leur refus du travail, se construit par référence à la dominance du modèle du contrat à durée indéterminée – c'est-à-dire à un modèle qui était dominant pour la génération précédente. Ou encore, un certain discrédit de l'école, voire le refus de la scolarité, doivent se concevoir à partir d'une conception de l'éducation qui proclamait sa capacité à réaliser l'égalité des chances et qui, dans une certaine mesure, commençait à y parvenir.

On pourrait faire des remarques voisines s'agissant des équipements collectifs, de l'accès au logement, et même aux loisirs et à la santé. Soit dit entre parenthèses, ces données pourraient conduire à traiter avec moins de mépris ceux qui défendent « les avantages acquis », comme on dit, d'autant que ces avantages n'avaient en général rien d'exorbitant, et s'appuyaient souvent sur des droits sociaux qui sont plutôt l'honneur d'une société démocratique, surtout lorsqu'elle est relativement développée du point de vue économique comme la nôtre. Il serait paradoxal qu'en France, le modèle de liberté qu'il faudrait restaurer contre l'excès des protections étatiques soit emprunté aux pays qui n'ont jamais connu de systèmes de protection publiques, à savoir les pays du tiers monde ».

Robert Castel (1992), « De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus », *Justice sociale et inégalités*, sous la direction de Joëlle Affichard et Jean-Baptiste de Foucauld, Editions Esprit, octobre.

¹Jean-François Laé (1989), *Travailler au noir*, Paris, Métailié.

²François Dubet (1987), *La Galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard.

paraissant de moins en moins en mesure d'assumer ses tâches traditionnelles de régulateur politique en dernier ressort.

Le temps de la « normalisation » marchande

Dans un texte fondateur, dont l'intitulé est révélateur des nouveaux questionnements qui traversent un champ intellectuel en pleine transformation, le philosophe italien Marco Revelli a bien montré combien l'épuisement de la logique de médiation sociale fordiste était le signe d'une entrée en décadence du politique traditionnel, d'une sorte d'effacement du volontarisme démocratique face à l'impérialisme de la marchandise : « *Les pactes fordistes ont reposé, en dernière instance, sur la possibilité de maintenir sur le territoire national une certaine marge de manœuvre concernant les règles économiques.*

Autrement dit, ils impliquaient la possibilité de redécouper, à l'intérieur de l'espace universel de la concurrence économique, une sphère séparée à l'intérieur de laquelle on pouvait élaborer un modèle « d'ordre » non régi de façon exclusive par la logique marchande. Or, ces conditions de séparation, voire de relative autonomie, ont été détruites par la logique de rupture de l'économie mondialisée. Le marché semble engendrer par lui-même un surplus de moins en moins important de richesses par rapport aux exigences de l'accumulation du capital, les ressources étant, par ailleurs absorbées dans leur totalité par la logique de l'hyper-compétitivité globale.

Dans ce contexte de surcroît, la médiation sociale n'apparaît plus comme une ressource mais plutôt comme un coût à évaluer dans la balance des avantages et des désavantages compétitifs [...]. Dans la lutte pour la survie entre espaces territoriaux en conflit et en concurrence pour l'appropriation des ressources globales mobiles, volatiles, incertaines, la norme est aujourd'hui celle du dumping social⁴ ».

« Regarde les hommes tomber... »

Comme l'on peut s'en douter aisément, ce passage d'un espace économique soumis à la contrainte – féconde – du temps long du politique à une société de marché, où l'individu se trouve géré en temps réel selon les canons d'un libéralisme s'étant émancipé de toute subordination éthique, n'aura pas été pour peu dans le surgissement d'un véritable apartheid social planétaire⁵, qu'il s'agisse des nations industrialisées – qui font de nouveau connaissance avec la pauvreté structurelle de masse – ou des pays du Sud.

4 M. Revelli (1996), « Crise de l'Etat-nation, territoire, nouvelles formes du conflit et de "sociabilité" », *Futur antérieur*, n°38, L'Harmattan.

5 Cf. R. Petrella (1995), « Vers le techno-apartheid mondial », in *Construire le travail de demain*, Centre des jeunes dirigeants, Les Editions d'organisation.

Un militantisme... du troisième type

« Le souci de passer d'un syndicalisme de « résistance », à un syndicalisme d'évolution est toujours présent. Une mobilisation utile des ressources de la collectivité qu'ils veulent représenter passe par un rapport nouveau entre défense du groupe et défense individuelle. Le souci de renforcer les individus dans les processus de changement et de modernisation passe avant « l'action collective », même si elle ne l'exclut pas.

Le besoin de renouer un dialogue social efficace sur le terrain de l'emploi s'allie à la recherche de nouvelles formes de militantisme, pragmatique, alliant réseau associatif et syndicat et portant une attention particulière aux changements de mentalité et de modes de vie pour réinventer un nouveau fondement à la représentation des salariés [...].

Il n'y a pas de projet d'implication dans l'insertion sans individus « atypiques ». Qui sont ces individus ?

Ce sont des individus passerelles aux parcours personnels originaux et connectés simultanément à plusieurs milieux. Des représentants des salariés sont élus locaux, responsables d'une association, membres d'une institution locale telle que le comité de bassin d'emploi, etc... Ils ont vocation à intervenir dans les interfaces et à appréhender des logiques externes. Ils sont porteurs du substrat culturel et historique local. Ils ont souvent été acteurs « d'événements références » qui leur ont donné une aura particulière dans l'entreprise. Ils suscitent la confiance des uns et des autres. Ils ont l'intelligence des enjeux auxquels est confrontée l'entreprise. Ils sont en quête de sens à leur engagement militant, à leur situation d'élu ».

Daniel Labbé (1994), *Syndicalistes et comités d'entreprise face à l'exclusion*, Conseil national de l'insertion par l'économique, juin.

La multiplication, y compris au sein des bastions de la modernité économique, des « inutiles au monde »⁶ et des « désaffiliés »⁷ est la traduction la plus immédiatement visible, presque palpable, d'un phénomène de désagrégation qui emprunte – ou plutôt réemprunte – les visages d'une barbarie ordinaire venue du fond de la nuit des temps.

Comment ne pas comprendre que, dans ce contexte délétère où la *Vulgate* du « tout marché » pousse à l'éradication de tous les enracinements collectifs, l'idée de solidarité puisse apparaître à nombre de nos contemporains comme un objet conceptuel non identifié... voire comme le vecteur

6 Bronislaw Geremek, l'un des fondateurs historiques de Solidarnosc, a cité, dans son livre *Les marginaux parisiens aux XIV^e et XV^e siècles* la condamnation au XV^e à Paris d'un vagabond accusé de vol : « Estait digne de mourir comme inutile au monde, c'est assavoir estre pendu comme larron ».

7 Cf. Robert Castel (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, coll. L'espace du politique, Paris, Fayard.

d'un totalitarisme du bien ? F. Hayek, dont la démarche crûment anti-sociale n'est un mystère pour personne, n'a-t-il pas énoncé, dans le style froidement limpide qui est le sien, le nouvel impératif catégorique qui vertèbre, si l'on ose dire, l'activisme égotiste de nos temps de détresse : « *Dans sa forme la plus pure, l'éthique de la société ouverte considère que le premier des devoirs est de poursuivre le plus efficacement possible une fin librement choisie, sans se préoccuper du rôle qu'elle joue dans le tissu compliqué des relations humaines* ⁸ » ?

On ne s'étonnera guère que, face à la domination sans partage, dans les têtes et les cœurs, d'une « pensée unique » où le nominalisme ⁹ le plus classique le dispute à un cynisme sans fard, certains prophètes de la rupture sociale à l'ancienne aient entamé une révision – radicale, douloureuse – de leur idéalisme spontanéiste et rousseauiste d'antan. Ce travail de deuil a d'ailleurs parfois été poussé si loin que, par un mouvement de balancier extrême dont l'histoire des idées n'est point avare, l'on a pu voir quelques uns des penseurs éminents de la transgression révolutionnaire troquer leur utopisme naïf d'hier contre un réalisme aux accents bizarrement néo-conservateurs. Qui eût pu croire, il y a de cela seulement quelques années, qu'un Hugo Assmann, l'une des figures emblématiques de la théologie de la libération, écrirait ces phrases lourdes de sens, où le désespoir a rendez-vous, presque à chaque mot, avec un ralliement aux catégories conceptuelles de certain discours réactionnaire de toujours : « *Après la chute du socialisme réel et la fin de la guerre froide, une chose est apparue clairement, que les conflits idéologiques antérieurs cachaient jusqu'à un certain point : l'espèce humaine n'est pas, de façon naturelle et spontanée, solidaire. Ceux qui parient sur l'idée d'êtres humains spontanément généreux et toujours disponibles pour les tâches ardues de la solidarité se trompent* ¹⁰ » ? Et d'ajouter, un peu plus loin dans le même texte, comme pour enfoncer le clou : « *Les conditions permettant d'alimenter le rêve de faire émerger au sein de la « foule inutile » un sujet collectif historique capable de constituer la force principale d'un processus de changements structurels n'existent plus* ¹¹ ».

Parfaitement compréhensible – et en partie juste – au regard des difficultés rencontrées, ces derniers temps, pour faire vivre l'utopie d'une humanité affranchie de toutes les dominations, ce diagnostic crépusculaire n'en doit pas moins être contesté et replacé dans une juste perspective his-

8 Friedrich Hayek (1986), *Droit, législation et liberté*, P.U.F., volume 2, page 175.

9 Nominalisme : doctrine d'après laquelle les idées générales (ou plutôt universelles) ou concepts n'ont aucune réalité ni dans l'esprit (conceptualisme) ni dans les choses (réalisme), mais sont seulement des signes généraux, des noms.

10 Pablo Barrera Rivera (1999), *Les exclus et la crise des paradigmes dans la théologie de la libération*, Théologies de la libération, Centre tricontinental, L'Harmattan.

11 *Ibidem*.

L'enracinement d'une « révolution éthique »

« Le solidarisme, quand bien même il se développe comme une théorie politique, quand bien même il engage la mise en œuvre d'un dispositif légal, d'une transformation de l'ordre juridique et d'une redéfinition de l'activité étatique, est en son fondement un moralisme. Bien évidemment, il faut préciser : une nouvelle version du moralisme puisque le lien social n'est plus défini directement comme lien moral interindividuel, mais en tant que lien au social lui-même. Autrement dit, l'invention solidariste a surtout consisté à ajuster l'une à l'autre socialité et moralité, de telle manière que le social soit défini comme fin morale suprême¹. Le changement est remarquable et représente sans doute une transformation décisive à l'intérieur même de la pensée républicaine, assignée désormais à la considération de la réalité collective comme telle, et conduite par conséquent à récuser l'abstraction du sujet moral individuel à consonance kantienne où résidait jusqu'ici son autojustification. Tant que la République se dit d'abord morale, et sociale seulement en second lieu - comme c'est le cas par exemple dans *La morale dans la démocratie* de Jules Barni², ouvrage qui reste pris dans un cadre foncièrement individualiste dans ce sens³ - elle reste dépourvue de fondations. Avec le solidarisme d'inspiration durkheimienne, une solution inédite est donnée : il lui faut se dire indissociablement morale et sociale, il lui faut s'efforcer de penser cette dyade et œuvrer à sa réalisation pratique. Autrement dit, dans l'idée du social qui s'impose ici sous l'égide du concept de solidarité, c'est toujours et essentiellement de moralité et de moralisation des rapports sociaux qu'il s'agit⁴. »

Bruno Karsenti, « Eléments pour une généalogie du concept de solidarité », *Futur antérieur*, n°41-42, Editions Syllepse.

¹A ce sujet, cf. principalement le texte de Durkheim « La détermination du fait moral » (1906), in *Sociologie et philosophie*, Alcan, 1924.

²Homme politique traducteur de la *Critique de la raison pure*.

³Comme le montre parfaitement Pierre Macherey dans sa préface à la réédition de l'ouvrage de Barni (Kimé, 1992).

⁴Ce passage de *La division du travail* est à ce sujet tout à fait explicite : « C'est donc à tort qu'on oppose la communauté des croyances à celle qui a pour base la coopération, en n'accordant qu'à la première un caractère moral, et ne voyant dans la seconde qu'un groupement économique. En réalité, la coopération a elle aussi sa moralité intrinsèque. Il y a seulement lieu de croire que, dans nos sociétés actuelles cette moralité n'a pas encore tout le développement qui lui serait maintenant nécessaire » (p. 208). On voit ici que l'idée spencerienne de coopération est reprise et infléchie dans le sens d'une unité morale distincte de la recherche optimale de la production économique. De même, on voit que le libéralisme n'est donc pas combattu avec les arguments de l'uniformisation collectiviste, qui opère elle aussi, par un autre biais, comme un facteur de dégradation morale.

torique, tant la décennie 1990 aura été le théâtre – pour le meilleur comme pour le pire – d'une reviviscence d'un « solidarisme » à hauteur d'homme. Alors que l'on eût pu s'attendre à ce que l'individualisme ambiant donnât naissance, sur fond de mise en concurrence féroce de tous les systèmes productifs nationaux, à un indifférentisme glacé, l'on aura assisté, tout au contraire, à l'émergence, dans le champ de la société civile, de nouveaux acteurs désireux de retisser le lien social et de combattre les multiples facettes de l'exclusion.

C'est à un examen critique de ce surgissement spontané – un surgissement qui ne va pas sans poser de graves questionnements stratégiques et identitaires à un syndicalisme déjà ébranlé dans ses œuvres vives par la mondialisation en cours – que ce texte est consacré, le décryptage idéologique des nouvelles formes prises par la solidarité de terrain en constituant le fil directeur. Soucieux de ne point donner l'impression de s'abandonner à un pessimisme démobilisateur, l'on s'efforcera, par ailleurs, dans un même mouvement lucide, à partir d'un examen des expériences syndicales novatrices menées dans certains pays, d'esquisser les grands axes d'un nouveau type de mouvement social mieux accordé aux aspirations du salariat pluriel de notre temps.

Une nouvelle grammaire citoyenne

S'engouffrant dans les espaces libérés par un politique ayant, *de facto*, renoncé à exercer sa tutelle régulatrice, les nouveaux acteurs sociaux se sont efforcés de jeter les fondements d'une culture alternative de la solidarité associant étroitement, de manière parfois contradictoire, le souci de refaire de l'argent le vecteur d'une reconquête éthique et le désir de bousculer, à la marge, la mécanique oppressive du jeu marchand. Lucides, réalistes, ne se reconnaissant pas dans les mythologies du « grand soir » et de la rupture brutale avec l'ordre établi, les croisés de la citoyenneté à la mode œuvrent plus, *hic et nunc*, à esquisser les pistes d'un néo-réformisme performant qu'à tirer de leur néant les vieux fantômes de la lutte des classes.

Explosion du phénomène du micro-crédit, croissance soutenue de l'épargne consacrée à « l'investissement socialement responsable » (ISR), multiplication des produits financiers éthiques, création de banques alternatives au service des exclus, montée en puissance des entreprises et associations dédiées à l'insertion par l'économique : toutes ces initiatives – dont l'impact, en termes purement quantitatifs, reste des plus modeste – ressortissent plus d'une dynamique spontanée de resocialisation que d'une démarche stratégique d'ensemble visant à enclencher un processus de subversion des structures capitalistes. Bref, sauf en de très rares cas montés en épingle, il ne s'agit pas pour les nouveaux ingénieurs sociaux qui écrivent, jour après jour, l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie solidaire de militer pour une refondation drastique des structures économiques existantes, mais bien plutôt de permettre à une certaine idée de la cohésion sociale de retrouver tout son sens¹².

12 Voir Philippe Arondel (2000), *Solidarité : les chantiers de l'avenir*, coll. Arguments, Bureau d'études de la CFTC, juin.

La citoyenneté contre « l'humanitaire »

« A la fonction de sécurité de l'Etat s'ajoute ensuite la fonction de solidarité. Par opposition à cette fonction de sécurité, la solidarité, elle, renvoie à un autre volet, et s'appuie sur l'idée de citoyenneté : qui dit citoyenneté pré-suppose le droit à vivre de façon compatible avec la vie moyenne de l'ensemble des membres de la société. Et là j'insiste sur une grande différence dans la conception de la solidarité : il y a d'un côté ce que l'on pourra appeler « la solidarité de citoyenneté » et de l'autre côté « la solidarité d'humanité ». A quoi correspond cette « solidarité de citoyenneté » ? C'est justement celle qui permet à tout membre de la société de mener une vie conforme à la vie moyenne des individus dans la société. Pour y parvenir, les pays industrialisés mettent en œuvre une redistribution qui va impliquer jusqu'à 50 % du revenu national. Il s'agit d'une solidarité qui suppose donc beaucoup de mobilisation financière.

D'une certaine façon, la « solidarité d'humanité » est beaucoup plus faible. Elle est celle qui renvoie à un devoir plus basique qui consiste à ne pas soustraire de l'humanité un certain nombre de ses membres quelles qu'en soient les causes (faim, génocides, par exemple). Un des grands dangers actuels se situe ainsi à l'intérieur même de nos sociétés, car nous pouvons glisser peu à peu, sans y prendre garde, d'une « solidarité de citoyenneté » vers une simple « solidarité d'humanité ». C'est le cas aux Etats-Unis où la préoccupation profonde n'est pas de permettre à chaque citoyen de vivre dans la norme américaine, mais de faire en sorte que personne ne meure de faim. Ce qui correspond à deux philosophies profondément distinctes qui aboutissent à des utilisations différentes en termes de mobilisation financière ».

Pierre Rosanvallon (1998), « Réactiver les fonctions essentielles de l'Etat », *la Revue de la CFDT*, n°8, mars.

Reprendre langue avec l'avenir

Ce qui ne signifie en aucune façon que ce pragmatisme « décoiffant » ne puisse pas, parfois, presque à son corps défendant, véhiculer un imaginaire propre à ressouder la communauté salariale, à faire resurgir, au cœur même de la déréliction sociétale contemporaine, l'idée d'un autre futur à visage humain. Méditant sur les expériences – quelque peu chaotiques – menées, depuis quelques années, par les comités d'entreprise solidaires pour redonner une possibilité aux exclus de se réapproprier leur destin professionnel, Daniel Labbé a pu ainsi noter, dans une très éclairante étude commanditée par le Conseil national de l'insertion par l'économique : « *L'insertion des personnes exclues signifie toujours une sorte de reconnaissance de la représentation de la communauté dans une projection sur l'avenir. Insertion*

*signifie transmission de valeurs et de savoirs, volonté de prolonger la communauté au-delà de la contingence. C'est passer d'une stratégie de survie immédiate à une vision du futur*¹³ ».

De superbes phrases qui ne sauraient dissimuler le fait que cette nouvelle militance de la solidarité flirte parfois dangereusement avec des pratiques et des concepts aux antipodes de la *doxa* idéologique traditionnelle du mouvement ouvrier. Au nom d'une sacralisation – manipulatrice – de la lutte pour l'emploi, n'a-t-on point entendu certains représentants surmédiasés de la cause de l'économie solidaire s'en prendre aux « privilèges » (sic !) des fonctionnaires... ou plaider pour un allègement substantiel du Code du travail ? Mme Marie Novak, fondatrice de l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), dont nul ne contestera la rectitude éthique de l'engagement, ne s'est-elle pas élevée, dans un entretien pour la revue du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), contre « *l'attachement des Français à ne voir que le travail salarié et les avantages acquis qui l'accompagnent*¹⁴ » ? Dans le même article, précisant sa pensée, cette apôtre connue du micro-crédit n'explique-t-elle point, sacrifiant en cela à la pensée unique dominante : « *Je trouve absurde de revendiquer une sécurité que l'avenir n'apportera plus. C'est un mouvement mondial auquel on n'échappera pas. L'exclusion est une menace infiniment plus grave que celles qui touchent à la sécurité de l'emploi*¹⁵ » ? Dans un registre quelque peu différent... mais tout aussi explosif, les promoteurs de l'investissement socialement responsable à la française ne présentent-ils point les fonds de pension – et surtout la philosophie du « gouvernement d'entreprise » dont ils se font les hérauts – comme l'un des outils privilégiés d'une réorientation éthique de l'argent ?

Une « instrumentalisation » rampante...

Au-delà de tout esprit de polémique, il convient donc de prendre toute la mesure d'un phénomène néo-solidariste tout à la fois marginal et emblématique, dont la philosophie « politique » sous-jacente ne laisse pas, parfois, de déconcerter, voire d'inquiéter. Bien que puisant ses sources, du moins en partie, dans une contre-culture alternative issue des derniers soubresauts de Mai 1968, celle-ci, *relookée* selon les canons idéologiques en vogue, consonne trop bien avec la *Weltanschauung* libérale dominante pour ne pas susciter des interrogations multiples... et angoissées.

13 Daniel Labbé (1994), *Syndicalistes, et Comités d'entreprise face à l'exclusion*, Conseil national de l'insertion par l'économie, juin, p.118.

14 Marlen Sauvage (1997), « La banquière des pauvres », *Dirigeant, Revue du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise*, juillet.

15 *Ibidem*.

La rupture de la chaîne territoire-Etat-richesse

« Dans ce contexte nouveau, en fait, *Ortung* (localisation) et *Ordnung* (ordre, système normatif) - pour utiliser la terminologie de Carl Schmitt¹ qui, dans l'unité entre ces deux entités, avait indiqué la base de la moderne conception de l'Etat et du droit - se séparent de manière irréversible. La « Terre » (le territoire, avec ses frontières certaines) ne constitue plus le fondement spatial exclusif du système normatif. Ce dernier s'émancipe, pour ainsi dire, de la matérialisation de la localisation, et en même temps se décompose en une pluralité de niveaux, de langages, de « paramètres hétérogènes » du point de vue spatial. Dorénavant, nous devons nous habituer à voir coexister, dans le même « lieu » - dans la même « localisation » - une multiplicité de systèmes de normes et de critères décisionnels, issus de sièges soustraits à l'espace de la citoyenneté (et de ses droits), liés à des autorités caractérisées par des degrés très différents de personnalisation et de distance (agences impersonnelles globales comme le Fond monétaire international, la Banque mondiale,... OMC (Organisation mondiale du commerce), structures de pouvoir bureaucratique comme l'exécutif de l'UE ou la Bundesbank, pouvoirs de fait comme Wall Street, les Marchés internationaux, le réseau diffus des Brokers du monde entier unis dans le net-work...). Et, *mutatis mutandis* nous devons nous habituer à découvrir, sur notre territoire, dans nos villes, nos quartiers, nos provinces des zones croissantes de dérégulation, lambeaux d'état de nature réémergeant entre les mailles d'une souveraineté toujours plus limitée et fragmentée : les Slums métropolitains abandonnés à une sorte d'auto-gouvernement criminel, segments du marché du travail laissés à l'exclusion et à la déréglementation, périphéries extra-urbaines déconnectées du réseau grande vitesse de l'économie high-tech... »

Marco Revelli (1996), « Crise de l'Etat-nation, territoire, nouvelles formes du conflit et de "sociabilité" », *Futur antérieur*, n°38, L'Harmattan.

1. Carl Schmitt (1964), *Das Nomos der Erde*, Berlin.

Certains acteurs de la mouvance de la finance dite solidaire – une mouvance plurielle, hétérogène, éclatée, où s'affrontent des conceptions du monde souvent divergentes – sont d'ailleurs si conscients des possibilités de dévoiement risquant, en certains cas, d'hypothéquer la légitimité « morale » de leur démarche... qu'ils essaient aujourd'hui, avec plus ou moins de bonheur, d'allumer de véritables contre-feux conceptuels anti-libéraux, en prenant notamment leurs distances avec l'économisme à courte vue régnant. Il est, par exemple, plus que révélateur que des personnalités comme Jacques Dughera, Jean-Louis Laville et Jean-Michel Servet, dont l'engagement au service de la cause de l'économie solidaire est de notoriété publique, aient pu récemment, dans un article remarqué d'*Alternatives économiques*, marquer leur ferme opposition à des stratégies de récupération

visant à faire du crédit pour les pauvres le cheval de Troie d'une croisade en faveur d'une déconstruction accélérée des droits du salariat : « *L'engouement pour la micro-finance solidaire tient donc largement au fait qu'elle entre en résonance avec le discours ultra-libéral, qui voit dans la multiplication des entreprises indépendantes une alternative positive aux règles protectrices du salariat. Pourtant la micro-finance se nourrit de sources bien différentes et il serait dangereux que cette vision libérale justifie les préventions des salariés et de leurs organisations syndicales qui hésitent à en faire un outil de lutte contre l'exclusion. Opposer les blocages institutionnels bien réels à la création d'entreprise dans un pays comme la France au dynamisme des entrepreneurs informels dans les pays du Tiers monde, libres créateurs de leur auto-emploi et de micro-entreprises, n'a pas de sens. Si la liberté d'entreprendre apparaît comme une valeur positive au Sud, c'est que les conditions de travail des salariés n'assurent aucune sécurité, tout en imposant des contraintes souvent insupportables. En revanche, le micro-crédit pour les pauvres dans les sociétés du Nord ne pourrait être l'Eldorado de la liberté d'entreprendre pour tous. Sauf à réduire les revenus du plus grand nombre de ces vaillants micro-entrepreneurs emprunteurs à un taux de survie* ¹⁶ ».

Une O.N.Gisation... perverse ?

S'il ne dit certes pas tout sur les ambiguïtés et contradictions lestant un discours éthico-solidaire en plein essor, ce texte, véritable pavé dans la mare du consensus mou et irresponsable régnant en la matière, n'en permet pas moins de pointer les raisons pour lesquelles le syndicalisme, sauf en de très rares occasions, n'a guère montré d'empressement à se mettre à l'école de l'actuelle dialectique de la citoyenneté. Comment eût-il pu d'ailleurs le faire sans états d'âme, sans le moindre recul critique, alors qu'un examen attentif de l'actualité la plus prosaïque nous prouve surabondamment, à chaque instant, que le désir – plus que légitime en soi – de promouvoir des solidarités de proximité est souvent utilisé, par des organismes internationaux comme la Banque mondiale, pour détricoter, voire carrément pour dynamiser, les rapports salariaux classiques et réduire à néant l'idée républicaine d'universalité des droits sociaux ¹⁷.

Passant au crible, dans une contribution passionnante à un récent rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) sur le « développement », le supposé tournant social de la Banque mondiale, Jacques Valier a mis l'ac-

¹⁶ Jacques Dughera, Jean-Louis Laville et Jean-Michel Servet (1999), « Micro-crédit : le risque libéral », *Alternatives économiques*, n° 172, juillet-août.

¹⁷ Cf. Philippe Arondel (1999), « ONG : vers un Munich idéologique ? », *Questions économiques et sociales*, mensuel du Bureau d'études de la CFTC, juillet-août.

cent, en propos limpides, sur la façon dont la problématique – positive – de la participation populaire a été détournée de sa finalité intrinsèquement « rupturiste » par des technocrates supranationaux surtout désireux de donner force de loi à la conception du monde néo-classique : « *Les politiques sociales ciblées ont souvent été appliquées de façon décentralisée. La justification avancée est double : meilleure efficacité et rationalisation des dépenses, et interaction plus facile entre ressources gouvernementales et non-gouvernementales pour financer les activités sociales. Un exemple très caractéristique de cette politique de décentralisation est celui de l'Argentine, où les programmes d'assistance sociale reposent très largement, depuis 1989, sur les provinces et municipalités. La décentralisation y concerne d'ailleurs, non seulement les programmes d'assistance ciblés, mais aussi, au nom d'une volonté de restreindre le déficit budgétaire, les politiques sociales classiques de l'Etat-providence, en matière de santé, d'éducation, de services urbains ou de logement. A cet égard, la décentralisation, loin d'être simplement un instrument d'accroissement de l'efficacité, a surtout opéré comme un moyen de restreindre les dépenses sociales publiques. En liaison, mais pas toujours, avec la décentralisation, on a le plus souvent insisté sur la nécessité que ces politiques sociales ciblées, s'accompagnent, comme le dit la Banque mondiale, d'une « participation active de leurs bénéficiaires », en coopération avec des ONG ou des associations caritatives de l'Eglise, dont les organisations internationales valorisent intensément l'intervention depuis quelques années. Loin de nous de nier l'intérêt que peut avoir le développement local et le rôle positif d'un certain nombre d'ONG. Mais soyons conscients de la façon dont ces ONG peuvent être intégrées à une stratégie de lutte contre la pauvreté dont la caractéristique essentielle demeure la charité publique*¹⁸ ».

S'émanciper des certitudes anciennes

Comment ne pas comprendre que, dans ce contexte idéologique si particulier où l'art du double langage se trouve mis au service d'une instrumentalisation perverse du tissu associatif, le syndicalisme, quasiment toutes tendances confondues, puisse éprouver la tentation de se replier derrière la ligne Maginot de ses certitudes toutes faites, cultivant par là même un dérisoire et suicidaire complexe d'obsidionalité ? Mais est-ce vraiment raison garder que de refuser de voir la réalité en face... en condamnant, de façon principielle, toutes les tentatives faites, dans le cadre du renouveau de la so-

¹⁸ Jacques Valier (2000), « Pauvretés, inégalités et politiques sociales dans les Tiers-mondes depuis la fin des années quatre-vingt », Développement, Conseil d'analyse économique, n°25, troisième trimestre.

ciété civile, pour esquisser les contours d'un mouvement social original, en phase avec les demandes contradictoires du terrain ?

Qu'on le veuille ou non, que cela plaise ou pas, le syndicalisme, qu'il se réclame d'un réformisme bon teint ou s'incarne dans une démarche d'essence révolutionnaire, n'a de chance d'échapper à la décadence irrémédiable qui le guette que s'il est capable de prendre à bras-le-corps les grandes et neuves problématiques qui naissent dans un champ social remodelé de fond en comble par une mondialisation d'inspiration néo-libérale.

Hier objet d'un unanimisme trompeur... et quelque peu démobilisateur, le concept de solidarité, au sens le plus large du terme, est désormais au centre d'un étonnant processus de recomposition idéologique caractérisé, avant toute chose, par un double et apparemment contradictoire mouvement de recentrage sur l'ego (ou plutôt sur les egos éthiquement coalisés) et de réaffirmation non politicienne de l'universalisme démocratique. Dans une réflexion d'une grande hauteur de vue portant sur les métamorphoses de la notion de « solidarité civile », Alain Supiot a bien montré, en s'appuyant sur une lecture iconoclaste du pacte civil de solidarité (PACS) et des systèmes d'échanges locaux (SEL), combien l'actuel spontanéisme de la solidarité *surfait* sur une logique d'amitié sociale à la tonalité, tant pratique que conceptuelle, ambiguë : « *Une interrogation s'ouvre sur la signification politique de l'affirmation de « l'entre-soi » comme remède au « chacun pour soi ». L'Histoire montre que les époques de crise économique et politique font resurgir des pactes d'amitié conçus sur le modèle du ménage ou de la phratricie, tels ces affrètements ou frèrèches observés par Emmanuel Le Roy Ladurie dans le Languedoc du XV^e siècle et dont il explique le prodigieux essor par l'incapacité des institutions publiques de fournir à l'individu la protection matérielle et morale qui lui sont nécessaires. La manière dont la solidarité fait aujourd'hui retour dans l'orbe du droit civil n'est pas sans évoquer cet effondrement des « structures libidineuses de l'Etat ». La perte de foi en l'Etat, en son autorité tutélaire et en sa capacité protectrice, entraîne un mouvement ambivalent de repliement sur soi et de réaffirmation des valeurs de la République* ¹⁹ ».

Décrypter les nouvelles problématiques sociétales

Sauf à camper sur des positions d'un autre âge, le syndicalisme institutionnel se doit donc, de manière offensive et subtile, de décrypter les enjeux fondateurs qui structurent l'irruption de cette nouvelle dialectique du *je* et du *nous*, de cette nouvelle et créatrice tension entre les subjectivités insurgées et le désir collectif de refaire société. Il reste que cette indispensable

19 Alain Supiot (1999), « Les mésaventures de la solidarité civile », *Droit social*, janvier.

prise en compte du réel ne saurait rimer avec renoncement à ce qui a toujours constitué, dès ses premiers balbutiements, sa spécificité intrinsèque : la défense rigoureuse des intérêts matériels et moraux de ceux qui ne possèdent que leur force de travail pour vivre. Rien ne lui serait sans doute plus fatal que de tourner le dos à sa vocation contestataire traditionnelle, désertant ainsi le champ qui fut – et reste toujours quoi que l'on en dise – à l'origine de son émergence tumultueuse : celui de l'antagonisme capital-travail. A l'heure où, jouant la carte quelque peu biseauté de la rhétorique humaniste, les grands organismes internationaux issus des accords de Bretton Woods ne se privent pas de dénoncer les ravages causés par un capital redevenu libre de tous ses mouvements, il serait tragiquement cocasse que le syndicalisme, cédant aux sirènes du néo-libéralisme, se laissât aller à des compromissions douteuses avec les grands intérêts dominants²⁰.

Ce qui est en fait en jeu, en nos temps de détresse existentielle, c'est sa capacité à redevenir moteur du changement, à se réinscrire dans une dynamique de transformation sociale, alors qu'il se trouve concurrencé, sur son propre terrain, par des initiatives citoyennes prenant en charge les aspirations à la fraternité et à la dignité des « surnuméraires » de cette fin de siècle. La montée en puissance des secteurs de la société civile dédiés à la réinsertion des exclus est d'ailleurs telle que certains idéologues de l'économie solidaire en arrivent à théoriser la naissance d'un nouveau type de mouvement social se fixant pour objectif de suppléer les carences (réelles ou supposées) du syndicalisme installé... voire de carrément prendre sa place ! Dans un pays comme la Belgique – un pays où la désindustrialisation massive et les scandales à répétition ont fait surgir, dans la spontanéité la plus totale, des structures de lutte sociale inédites comme le « mouvement blanc » – n'envisage-t-on pas sérieusement de lancer un syndicat de la vie quotidienne (SVQ) chargé de défendre les intérêts des usagers, des consommateurs et des citoyens²¹ ?

Vers une nouvelle frontière sociale ?

Face à ce type de défi, le syndicalisme, y compris dans ses fractions les moins enclines à embrasser la cause de la modernité sociale, possède de superbes atouts à faire valoir, à faire fructifier intelligemment, pour reprendre l'initiative, tant au plan pratique que culturel, sans donner dans l'humanitarisme niais... et contre-productif. Souvent brocardé – parfois avec quelque

20 Cf. Philippe Arondel (2000), « "Bonne gouvernance" : l'art du double langage ? », *Questions économiques et sociales*, mensuel du Bureau d'études de la CFTC, septembre – octobre.

21 Cf. Josly Piette (2000), « La vie quotidienne doit-elle se syndiquer ? », *Info CSC*, hebdomadaire des syndicats chrétiens belges, 1^{er} septembre.

raison – pour son immobilisme, celui-ci n'a cessé, au cours de la dernière décennie, d'essayer de sortir de son ghetto, soit en se faisant l'inspirateur de nouvelles formes de lutte associant des acteurs de sensibilités très diverses, soit en prenant toute sa place dans la constitution de fronts sociaux élargis articulant combat revendicatif classique et recherche de stratégies économiques alternatives.

Paradoxe des paradoxes, c'est aux Etats-Unis, pays pourtant réputé pour son individualisme foncier et pour son syndicalisme plus que rallié aux schèmes idéologiques de la pensée unique, que l'on aura vu s'esquisser, de façon évidemment fragmentaire et marginale, une philosophie activiste originale, tout à la fois très ancienne et très moderne, se réappropriant parfois de vieilles pratiques de lutte issues du 19^e siècle ²². Conflit emblématique s'il en fut, la grande grève menée, à la fin des années 1980, par les mineurs des charbonnages Pittston a donné le ton de ce que pouvait être un combat social moderne cherchant, en débordant le terrain traditionnel de l'entreprise, à inventer de nouvelles communautés de résistance face à l'arrogance de la *Corporate America* ²³.

Dans une analyse très fine de cette expérience militante restée dans la mémoire du mouvement ouvrier d'outre-Atlantique, Patrick le Tréhondat et Patrick Silbenstrin ont mis l'accent, avec force détails significatifs, sur l'aspect subversif, au sens positif du terme, d'un type d'alliance sociale « dérangeant » oeuvrant à faire entrer en synergie les réseaux les plus divers : « *La grève devint rapidement un symbole. Des arrêts de travail de solidarité ont touché une dizaine d'Etats. Un groupe de soutien du Massachusetts aux grévistes a utilisé une tactique originale. Un des membres de la direction des charbonnages était par ailleurs vice-président d'une banque locale. Des piquets d'information se sont installés devant les bureaux de la banque. Des familles de mineurs sont venus discuter avec les syndicats locaux et le conseil municipal, pour populariser la lutte. En quelques semaines, la municipalité de Boston a décidé le retrait des fonds de la ville de la banque en question (Shawmut Bank). Plusieurs autres villes ont fait de même, accompagnées par plusieurs syndicats. Le mouvement de retrait de fonds a contraint le vice-président de la banque à démissionner et a contribué à isoler les charbonnages. Alliée non négligeable dans cette bataille, la communauté noire s'était, elle aussi, mobilisée contre Craig, cette banque pratiquant par ailleurs la discrimination raciale dans ses prêts. Première*

22 Arme traditionnelle de lutte dans la tradition contestataire américaine, le boycott connaît depuis quelques années une vogue nouvelle dans de nombreux conflits. Outil de construction des alliances où les différents acteurs conjuguent leurs efforts pour organiser la mobilisation et une objection de masse à la consommation de tel ou tel produit, le boycott participe à l'enrichissement de la conscience sociale et à l'apparition de nouvelles solidarités.

23 L'Amérique des firmes.

expérience de ce type qui soit concluante, les mineurs et leurs alliés communautaires ont montré la vulnérabilité d'un institut bancaire. Cette grande lutte constituée, jusqu'à aujourd'hui, un véritable thesaurus militant pour tous ceux qui ne veulent plus connaître le goût amer de la défaite, puisque, faut-il le dire, ce fut par une victoire que se termina cette « Intifada des Appalaches », comme aimaient l'appeler les slogans peints le long des routes de Virginie²⁴ ».

Souvent circonstanciées, ces coalitions étranges et éphémères, où se retrouvent, dans une cacophonie idéologique... finalement productrice de sens, des écologistes, des militants du christianisme social, des membres d'ONG à visée humanitaire et des syndicalistes classiques, n'ont pas peu contribué à redonner force et vie à une culture de la contestation à échelle humaine et à redéfinir les contours d'un réarmement éthique de bon aloi... enfin affranchi des pesanteurs conservatrices. L'arbre se jugeant, comme l'on dit, à ses fruits, on peut affirmer, sans risque aucun d'être jamais démenti, que ceux issus d'un métissage fécond entre l'humanisme citoyen du nouveau tissu associatif et la démarche revendicative classique sont beaux, puisque l'Amérique de Mother Jones²⁵ voit s'épanouir – et de façon pérenne, ce qui constitue un bond en avant qualitatif de première grandeur – des structures destinées tout à la fois à faire du « résultat » à court terme et à enclencher un processus de revitalisation du syndicalisme traditionnel. Exemplaires à plus d'un titre, comme dans les cas spectaculaires du *Jobs with justice (JWJ)*²⁶ et du *Boston Project*²⁷, ces structures n'ont cependant pas réussi – ou alors de manière fugitive ou peu lisible – à poser les premiers et décisifs jalons d'une réunification, dans le combat, des différentes composantes de la diaspora salariale.

Parier sur l'auto-organisation

Est-il vraiment si étonnant que cela que ce soit dans l'espace latino-américain – un espace où l'enracinement d'un néo-darwinisme de tonalité libérale a contribué au surgissement d'apartheids sociaux scandaleux –

24 Patrick Le Trehondat et Patrick Silberstein, « Les pionniers de la nouvelle alliance », La gauche aux Etats-Unis, *Politis / la revue*.

25 Mother Jones est une figure haute en couleurs du mouvement ouvrier américain. Elle participa à la fondation de l'*Industrial Workers of the world (IWW)* et fut emprisonnée à plusieurs reprises pour ses activités. Entre autres faits d'armes, elle avait organisé des milices de femmes de mineurs qui s'affrontaient avec les scabs (briseurs de grèves).

26 Steve Early et Larry Cohen (1998), « L'expérience de l'association « Emplois et justice » (*Jobs with justice, JWJ*) aux Etats-Unis », *Syndicalisme et société*, Revue syndicale de recherche, Vol. 1 n°0, janvier.

27 G.Z., « Du neuf dans le nouveau monde », *Tsunami*, n°2, été 2000, Bulletin de la coordination des travailleurs précaires.

que l'on ait vu émerger et s'épanouir les formes les plus originales d'un type de syndicalisme radicalement nouveau ?

Confronté à une offensive idéologique de très grande ampleur, le syndicalisme latino-américain s'est trouvé contraint, sous peine d'un déclin irrémédiable, d'inventorier les chemins d'une approche moins classique de la revendication sociale. Cette réflexion très ouverte et très « risquée » sur les stratégies à mettre en œuvre pour ressouder le camp du travail face à un capital arrogant, hostile à tout compromis équilibré, l'a amené, par un cheminement théorique et pratique parfois déroutant, à esquisser les contours d'un nouveau modèle de mouvement social faisant la part belle à ce que l'on pourrait appeler, d'une formule ambiguë, l'auto-organisation des « exploités ».

C'est sans doute la Centrale latino-américaine des travailleurs (CLAT) qui aura poussé le plus loin – et avec un argumentaire conceptuel d'une rare densité – ce souci de fédérer dans l'action tous ceux que la contre-révolution libérale en cours expulse, jour après jour, des circuits salariaux classiques. S'appuyant sur une lecture tout à la fois fine et provocante de l'enseignement social de l'Eglise – un enseignement qui a toujours été, dans cette partie du monde, l'objet d'acribes critiques de la part des « bien-pensants » au pouvoir²⁸ –, elle s'est efforcée, année après année, notamment dans les documents d'orientation de ses Congrès, de jeter les fondements d'un Mouvement des travailleurs apte à être l'interprète des différentes fractions de la classe « laborieuse ».

Dans le rapport politique et d'orientation présenté lors de son X^e Congrès, en septembre 1993, la CLAT mettait ainsi l'accent, en des termes d'une limpidité exemplaire, sur le cap idéologique et organisationnel qu'elle entendait tenir en un temps marqué par une décomposition/recomposition drastique, sauvage, de la société salariale traditionnelle : « *La classe travailleuse est en train de se séparer, de se diviser, adoptant des formes et des contours très variés, voire même contradictoires. Le modèle de syndicat classique des pays les plus développés n'est plus capable d'interpréter et de représenter cette nouvelle classe travailleuse. A l'intérieur de ce groupe énorme de travailleurs pauvres et misérables, ce type de syndicalisme n'assume et ne prend en charge que les intérêts de ce que l'on pourrait appeler une « élite » ou une « aristocratie » des travailleurs. Il est nécessaire de développer de nouvelles formes d'organisation, de représentation et d'action pour les travailleurs. En Amérique latine, la CLAT a présenté à plusieurs reprises le modèle du Mouvement des travail-*

28 Cf. H. Assmann et F.-J. Himkelammert (1993), *L'idolâtrie du marché, critique théologique de l'économie de marché*, Paris, Le Cerf.

leurs que l'on a déjà commencé à développer en Afrique et en Asie²⁹ ».

Réunifier le « salariat »

Un discours dénué de la moindre ambiguïté, qui signifie que le syndicalisme, sauf à se résigner à une lente et inéluctable marginalisation, se doit de militer pour la constitution d'un front social élargi prenant en compte aussi bien les intérêts des travailleurs du secteur dit informel que ceux de l'espace entrepreneurial protégé, s'attachant à mettre en synergie les militants des coopératives populaires, ceux des mouvements de retraités ou de femmes... et ceux d'un patronat « familial » laminé par l'impérialisme libéricide des grandes multinationales nord-américaines.

Il n'est guère besoin d'être grand clerc pour comprendre que ce choix – dicté, en grande partie, par les circonstances – en faveur d'une conceptualisation iconoclaste de l'activité syndicale ne va pas sans poser autant de problèmes... qu'il est censé en résoudre. En effet, en devenant, en quelque sorte, l'animateur, le chef d'orchestre d'une mouvance contestataire hétérogène où interfèrent sans cesse, de manière chaotique, stratégies de survie élémentaires et désir de conquérir des droits, où se confondent, inextricablement, une militance pour l'éthique de la solidarité collective et une « légitimation » rampante des formes les plus odieuses de l'auto-exploitation, le syndicalisme ne risque-t-il pas, tout en perdant son âme, de trahir la vocation qui est la sienne depuis sa création ? L'on dira, certes, que celui-ci, en ses premiers et décisifs balbutiements, s'était construit, articulé autour d'une logique représentation/dépassement d'un salariat pluriel désireux d'accéder à la citoyenneté. En France, par exemple, les bourses du travail n'avaient-elles point été des espaces de socialisation originaux, dédiés à l'armement idéologique et professionnel d'une classe ouvrière encore peu stabilisée, fragmentée, avide de s'ouvrir le chemin de sa majorité économique et politique³⁰ ?

Vers un nouveau sujet historique

La démarche entreprise par le syndicalisme latino-américain, bien que paraissant s'inscrire dans cette même perspective, ressortit, en fait, d'une philosophie sociale quelque peu différente. Centrée sur une vision large

29 « Solidarité : chemin de la libération », *Rapport politique et d'orientation*, présenté par Emilio Maspero, secrétaire général de la CLAT, Xe Congrès de la CLAT, 1993, p.15.

30 Ce sur quoi nous voulons mettre ici l'accent, c'est moins, l'on s'en doute, sur l'idéologie anarcho-syndicaliste qui imprégnait la démarche révolutionnaire des premières bourses du travail que sur les pratiques concrètes et novatrices qu'elles mirent en œuvre pour défendre les intérêts matériels et les droits des salariés de l'époque (formation professionnelle, alphabétisation, bureaux de placement, etc.).

– certains diront insaisissable – de la notion de solidarité, elle vise, par le biais d'une révolution culturelle et éthique profonde, à mettre (ou à remettre) en mouvement tous les acteurs du champ du travail, en lien avec une société civile restituée à sa dimension contestataire. Dans son discours prononcé lors de la séance publique d'ouverture du X^e Congrès de la CLAT, Emilio Maspero, son chef de file charismatique, donnait la clé idéologique de cette recherche d'un projet « révolutionnaire », au meilleur sens du terme, destiné à accoucher l'histoire d'un nouveau sujet social capable de conduire la contre-offensive anti-libérale : « *Le projet que propose et applique la CLAT, à savoir le Mouvement des travailleurs, est pratiquement impossible sans un exercice nouveau, plus radical, de la solidarité. Une solidarité concrète qui permette de solidariser les hommes et les femmes au travail, de solidariser les travailleurs de l'économie formelle et ceux de l'économie informelle, de solidariser les travailleurs des centres de production et des services avec les travailleurs vivant dans la misère et l'exclusion sociale, de solidariser l'ensemble du Mouvement des travailleurs avec son chaînon le plus faible et démuné que sont les enfants de la rue, les enfants au travail, de solidariser les actifs dans la production avec les pensionnés et retraités, les travailleurs des villes avec ceux de la campagne et des communautés indigènes... Sans cette capacité de solidarité au sein d'un seul et même mouvement, dans une même pensée, un seul et même projet, une seule et même stratégie et politique, en une seule et même action, au-delà des différences spécifiques, aucun nouveau sujet social n'émergera de la classe travailleuse, ni de nouveau protagonisme capable de confronter et de vaincre le projet néo-libéral. C'est précisément aujourd'hui plus que jamais que cette solidarité peut créer ce sujet et nous mener à la victoire* ³¹ ».

On l'aura compris, ce dont il s'agit, au travers d'une théorisation pointue qui a le mérite de se confronter sans cesse à un réel mouvant et contradictoire, c'est de parvenir à renouer – même à petits pas comptés – avec des formes de lutte libératrices et fédératrices se donnant comme objectif « *un processus radical de libération de l'imaginaire collectif et des formes matérielles de coopération de la domination des rapports marchands en tant que forme unique de régulation sociale ou, pire encore, comme forme unique d'un rapport inéluctablement a-social* ³². » Une autre manière de dire que le syndicalisme traditionnel – dont il n'est pas question de contester, ici, la légitimité profonde, incontournable – n'a d'avenir que s'il sait, avec courage et lucidité, se faire l'instrument d'une stratégie de recomposi-

³¹ *Ibidem*, op. cit., p.99.

³² Marco Revelli (1996), « Crise de l'Etat-nation, nouvelles formes de conflit et de "sociabilité" », *Futur antérieur*, n° 38, L'Harmattan.

tion du lien social apte à produire du sens et à enrayer le totalitarisme néo-libéral en marche. Le syndicalisme sera le creuset de nouvelles citoyennetés en acte – des citoyennetés s'expérimentant dans « *des mises en question concrètes de l'état de choses existant et des mécanismes de la reproduction sociale* ³³ » – ou ne sera pas...

Il convient cependant d'être conscient qu'un tel tournant historique ne pourra avoir lieu que si les militants syndicaux de ce siècle finissant, osant secouer la tutelle des *think tanks* en vogue, réapprennent à penser par eux-mêmes et à élaborer des problématiques neuves, en phase avec les pulsations les plus fines du champ social. Face à une « montée de l'insignifiance ³⁴ » qui est l'une des expressions les plus barbares de la dictature du « désordre établi », produire des concepts pertinents et mobilisateurs est sans doute la forme la plus élémentaire de la résistance à l'inacceptable...

³³ *Ibidem*.

³⁴ Cornelius Castoriadis (1996), *La montée de l'insignifiance*, Paris, Le Seuil.

Références bibliographiques

Livres

- Aglietta M. et Brender A. (1984), *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy.
- Aronde P. (1995), *L'impasse libérale*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Ethique sociale.
- Aronde P. (1997), *L'homme-marché*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Ethique sociale.
- Aronde P. (2000), *Solidarité : les chantiers de l'avenir*, coll. Arguments, Bureau d'études de la CFTC, juin.
- Antonich R., Munarriz J.-M. (1992), *La doctrine sociale de l'Église*, Paris, Le Cerf.
- Assmann H., Himkelammert F.-J. (1993), *L'idolâtrie du marché, critique théologique de l'économie de marché*, Paris, Le Cerf.
- D Brandt J., Dejours C., Dubar C. (1995), *La France malade du travail*, Paris, Bayard Editions.
- Baudy P. (1998), *Reconstruire l'action publique. Services publics, au service de qui ?*, Paris, Syros, coll. Alternatives économiques.
- Birh A. (1991), *Du grand soir à l'alternative. Le mouvement ouvrier européen en crise*, Paris, Editions ouvrières, coll. Portes ouvertes.
- Boissonnat J. (1995), *Le travail dans vingt ans*, Rapport de la Commission du Plan, La Documentation française, Paris, Odile Jacob.
- Bridges W. (1995), *La conquête du travail*, Paris, Village mondial.
- Caillé A. (1989), *Critique de la raison utilitaire*, Paris, La Découverte.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique.
- Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) (1995), *Construire le travail de demain. Cinq tabous au cœur de l'actualité*, Paris, Editions d'Organisation, coll. L'entreprise citoyenne.
- Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) (1996), *L'entreprise au XXI^e siècle*, Paris, Flammarion.
- Chesnaï F. (1995), *La mondialisation financière. Genèse, coût et enjeu*, Paris, Syros, coll. Alternatives économiques.
- Cornelius Castoriadis (1996), *La montée de l'insignifiance*, Paris, Le Seuil.
- Coriat B. (1991), *Penser à l'envers*, Paris, Christian Bourgois.
- Dupuy J.-P. (1992), *Le sacrifice et l'envie : le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Paris, Calmann-Lévy.

- Edelman B. (1978), *La légalisation de la classe ouvrière*, tome 1 : L'entreprise, Paris, Christian Bourgois.
- Le Goff J.-P. (1994), *Le mythe de l'entreprise*, Paris, La Découverte.
- Gorz A. (1988), *Métamorphose du travail*. Quête du sens, Paris, Galilée.
- Groupe de Lisbonne, *Limites à la compétitivité (1995), Vers un nouveau contrat mondial ?*, Paris, La Découverte.
- Guérin I., Vallat D. (1999), *Les finances solidaires*, Les notes de l'Institut Karl Polanyi, Thierry Quinqueton éditeur.
- Husson M. (1991), *Misère du capital, une critique du néolibéralisme*, Paris, La Découverte.
- Latouche S. (1991), *La planète des naufragés*, Paris, La Découverte.
- Linhart D. (1994), *La modernisation des entreprises*, Paris, La Découverte.
- Millon-Delsol C. (1992), *L'Etat subsidiaire*, Paris, PUF.
- Mounier E. (1936), *Manifeste au service du personnalisme*, Paris, Editions Montaigne.
- Ohno T. (1988), *Toyota Production Systems*, Cambridge MA, Productivity Press.
- Rosanvallon P. (1984), *La crise de l'Etat-providence*, Paris, Le Seuil, coll. Points Essais.
- Rosanvallon P. (1989), *Le libéralisme économique, histoire de l'idée de marché*, Paris, Le Seuil, coll. Points politiques.
- Supiot A. (1995), *Critique du droit du travail*, Paris, PUF.
- Le syndicalisme au futur* (1996), Paris, Syros, coll. Alternatives sociologiques.
- Syndicalisme, quel second siècle ?* (1995), sous la coordination de Jean-Claude Boual, Paris, l'Atelier.
- Van Parijs P. (1991), *Qu'est-ce-qu'une société juste ? Introduction à la pratique de la philosophie politique*, Paris, Le Seuil.

Revue & Rapports

- Actes de la recherche en sciences sociales, *Les nouvelles formes de la domination dans le travail*, Paris, Le Seuil, 1996, n°114.
- Alternatives économiques, *Les placements éthiques*, Hors-série pratique n°3, 1^{er} trimestre 1999.
- Banque mondiale, *L'Etat dans un monde en mutation*, Rapport sur le développement dans le monde, 1997.
- Centre des jeunes dirigeants (CJD), *L'entreprise à la carte*, Paris, 1995.

- Chroniques internationales de l'IRES, *Les pactes sociaux : histoire et enjeux actuels*, N°30, septembre 1994.
- D. Thierry, *Syndicalistes et insertion : Expériences et premiers enseignements*, Développement et Emploi, octobre 1994.
- Entreprise et Progrès, *Inventer de nouvelles relations dans l'entreprise*, Paris, 1995.
- Futur antérieur, *La question sociale*, Paris, n°41-42, Syllepse, 1997-98/2
- Futur antérieur, *Tous ensemble ! Réflexion sur les luttes de novembre-décembre 1995*, Paris, n°33-34, L'Harmattan, 1996/1.
- La Revue de l'IRES, *Assurance, assistance, solidarité*, N°30, 1999/2.
- Revue internationale du Travail, *Regards croisés sur le travail et son devenir*, Genève, 1996, Bureau international du Travail, volume 135, n°6.
- Echanges et projets, *Finance et emploi : engager le débat*, n°78, novembre 1997.
- D. Labbé, *Syndicalistes et Comités d'entreprise face à l'exclusion*, Conseil National pour l'Insertion par l'Activité Economique, juin 1994.
- Le Travail dans le monde, *Relations professionnelles, démocratie et cohésion sociale*, Bureau international du travail, 1997-98.
- Centrale latino-américaine des travailleurs, *Mouvement des travailleurs et nouvel ordre mondial*, Congrès de septembre 1993.
- Centrale latino-américaine des travailleurs, *Néo-libéralisme et mouvement des travailleurs*, Congrès septembre 1993.